



Divorcer si l'un des 2 n'est absolument pas d'accord

Par **Philippine**, le **11/04/2008 à 14:45**

Bonjour, je suis mariée avec une petite fille de presque 3 ans, depuis 1 an nous vivons à l'étranger où mon mari a été muté pour un contrat de 3 ans. Je souhaiterais me séparer de mon mari mais celui-ci refuse catégoriquement. Quelles solutions s'offrent à moi ? Puis-je rentrer avec ma fille en France sans que mon mari m'accuse d'enlèvement ? Que puis-je faire pour le forcer à accepter la séparation ?

Mille mercis pour votre aide !

Par **Visiteur**, le **11/04/2008 à 19:05**

ne quittez pas le domicile comme cela, il vous faut obtenir une ordonnance du juge vous autorisant à la résidence séparée.

A partir de ce moment là, vous ne pourrez plus être accusée d'enlèvement.